

Le rôle d' élu au Conseil de la Vie Sociale



Un Conseil de la Vie Sociale (CVS) est utile dans un établissement.

Il permet de donner son avis et de faire des propositions. Les élus ont une place importante.

Cette formation explique comment un CVS fonctionne et le rôle des élus.

Elle donne des conseils pratiques.

Par exemple comment :

- > Représenter les autres
- > Informer les autres

Dans cette formation, il peut y avoir :

- > Des représentants des personnes accompagnées
- > Des représentants des familles
- > Des professionnels
- > Des membres du conseil d'administration
- > La direction

Cela permet à tous les membres d'un CVS d'avoir les mêmes informations et de travailler ensemble pendant la formation.

Dans les ESAT, il y a d'autres façons de participer.

Par exemple être délégué des travailleurs ou faire partie d'une instance mixte.

Cette formation explique la différence avec le CVS.

POURQUOI ?

- > Connaître vos droits collectifs en tant que personnes accompagnées
- > Connaître le fonctionnement d'un CVS
- > Comprendre les missions et les responsabilités d'un élu

DE QUOI VA-T-ON PARLER ?

- > Qu'est-ce qu'un Conseil de la Vie Sociale ?
- > À quoi il sert ?
- > Comment il fonctionne ?
- > Qu'est-ce qu'un représentant ?
- > Comment être candidat au CVS ?
- > Que faire quand vous êtes élu au CVS ?
- > Comment connaître les avis des personnes que vous représentez ?
- > Comment donner les avis des personnes que vous représentez et les défendre ?
- > Comment faire un compte rendu aux personnes que vous représentez ?
- > Comment vous faire aider ?
- > Comment résoudre les difficultés ?

POUR QUI ?

- > Membres de CVS : représentants des personnes accompagnées, professionnels, familles, personnes de soutien, etc.
- > Personnes candidates, titulaires ou suppléantes
- > Pour des personnes qui ont choisi de participer

COMMENT ?

- > Le formateur donne des explications
- > Le formateur utilise un document en facile à lire et à comprendre
- > Le formateur utilise des vidéos et des jeux
- > Il y a des discussions dans le groupe

Les discussions et les jeux permettent de voir si vous avez compris la formation.



L'ORGANISATION DE LA FORMATION :

- La formation dure 2 jours.
- Dans la formation, il y a 8 à 12 personnes.
- Le formateur s'appelle Fabrice GAUTHERON ou Pauline PAYRASTRE.
- Cette formation a lieu dans votre établissement.
- Il y a aussi une formation avec d'autres établissements les 11 et 12 mars 2026 à Lons-le-Saunier.
- La formation est payée par votre établissement ou un organisme qui paye les formations.
- Tarifs 2026 : **1 080 € à 1 520 €** / jour en intra **200 € à 280 €** / jour / personne en inter-structures (tous les prix sont à la page 8).